

I. UN BÂTIMENT D'ÉTAT



1.a. L'arrivée en bateau sur Paris depuis l'amont de la Seine.

L'OEIL DE PARIS

En étudiant la Prison, j'ai brisé tous mes rêves de dessiner son avenir. Elle n'en a pas. L'échec chronique des utopies carcérales nous rappelle les incohérences intra- et extrinsèques de ses fonctions. La vraie révolution serait bien plus qu'architecturale, d'une re-définition des délits condamnables à la remise en question du système pénal comme rouage essentiel du néo-libéralisme. Les architectes servent alors d'idiots utiles en cherchant l'espace qui pourrait résoudre ses maux. Par peur de commettre la même erreur qui légitime son existence anachronique, affirmions le franchement : la prison tend à disparaître alors réfléchissons à son successeur.

Le projet s'inscrit donc dans cette projection. L'application d'une peine de prison prononcée par les instances judiciaires est désormais confiée à l'exécutif afin d'en gérer les coûts et la répartition sociologique. Les peines alternatives exploitent par leurs multiples avantages de gestion: le fichage de masse se perfectionne et la surveillance citoyenne croît à mesure que le sentiment d'insécurité disparaît. Le bâtiment qui permet ce nouveau système se divise donc en trois instances.

La Direction Nationale de l'Application des Peines qui définit la stratégie pour l'ensemble du territoire français,

Le Centre d'Évaluation Interrégionale de l'Application des Peines constitué d'un complexe judiciaire et d'un centre de rétention permettant la mise à l'épreuve des condamnés à des peines alternatives,

Le Centre de Stockage du Fichier Citoyen en sous sol qui regroupe les données dans un data center de plusieurs milliers de mètre carré.

L'implantation d'un tel complexe se doit d'être proche de Paris afin de répondre aux exigences d'une gouvernance centralisée tout en bénéficiant de la place et la visibilité nécessaire aux ambitions qu'on lui prête. L'île Saint Denis et ses deux lots de la pointe Nord forment la porte d'entrée de la petite Couronne parisienne. L'observatoire devient alors le premier signal maritime avant l'arrivée sur la capitale, proposant une architecture aussi ambivalente que ses fonctions contradictoires. À travers une implantation à la fois enterrée qui tait sa présence et une forme forte transplantant l'horizon, la fermeté de l'Etat s'embellit d'un altruisme mis en avant. Le rapport au divin et la force aveugle de la Justice se matérialisent par la pyramide de briques s'élevant à la manière des campaniles italiens. Il enferme une première sphère de béton illuminée par son unique oculus: la sobriété des matériaux intérieurs prolonge l'analogie à l'église chrétienne en différenciant l'échelle territoriale et sa fonction fédératrice, de la procession religieuse vouant ses fidèles à l'introspection et la piété.

L'essentiel de l'observatoire se décompose ensuite selon des patios enterrés au niveau de l'eau qui s'adressent ainsi aux usagers et visiteurs sans perturber les tissus épars qui composent le contexte proche. Ce qui doit être vu est montré, ce qui doit fonctionner est mis en retrait. Une douve permet alors une déambulation qui sera reprise aux différentes échelles du projet. La procession pèlerine comme outil de composition, l'entrée est enterrée au sous sol par une allée en nef afin de ne pas interrompre la déambulation publique. Les différents clusters n'ont plus qu'à s'articuler autour de l'artère baignée de lumière naturelle.

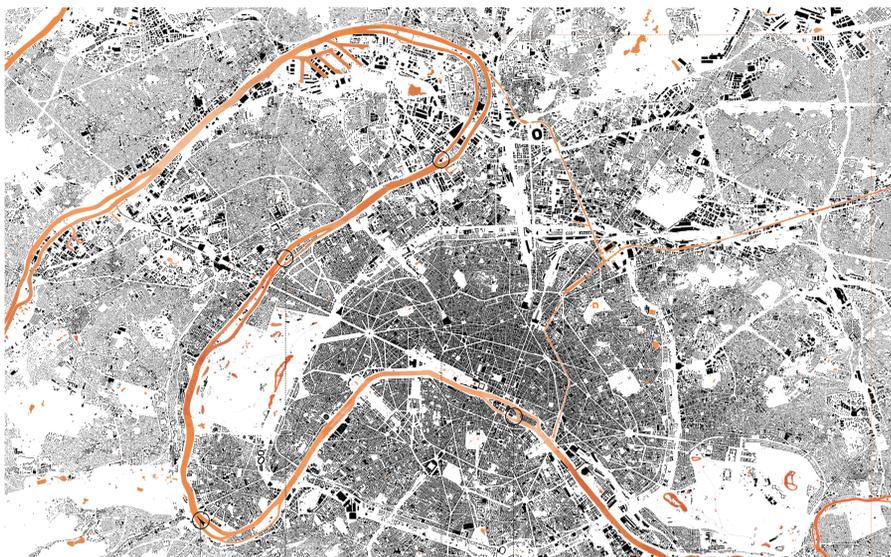
D'abord les bureaux puis le centre de rétention, il s'agit de poursuivre la déambulation autour de préaux collectifs respectivement minéraux et végétaux au Sud et au Nord. Abritant le centre de rétention, il s'agit là de la réelle mise à l'épreuve du système pénal: la période probatoire qu'ils purgent est une expérience restreinte de la vie du dehors. La cellule est alors réduite à son strict minimum pour laisser le plus de place aux espaces communs afin de briser la solitude du prisonnier et le confronter aux exigences de la vie en communauté.

Les deux programmes sont alors séparés par un transept marqué d'une seconde sphère de béton pénétrant le sol pour donner accès au véritable pouvoir du système d'application de la peine. L'architecture abbatiale est mis en retrait et une confrontation entre les oppositions de notre rapport au pouvoir s'installe à la place. D'un côté, la sécurité comme première revendication de l'homme moderne. La liberté d'évoluer qui se matérialise par une substitution de notre intimité à travers ces data centers et leur architecture fonctionnelle. De l'autre, le plaisir du candide, de l'insouciant qui se complait dans un monde fluide et sans embûche. Celle-ci prend alors le plan bucolique d'une maison de campagne de E.L. Boullée et soutient par la même le bol de béton qui couronne les salles des consultations des données.

Cette tension marque le dernier point d'une architecture de projection, non pas ancrée dans un période précise mais bien une tendance esquissée dès le fameux panoptique de J. Bentham. Entre échelle dirigeante et échelle communautaire, entre vertu affichée et mécanisme caché... Le système pénal a ici fini de façonner le citoyen en sortant du tout répressif et ses abus trop visibles. L'obéissance citoyenne a substitué nos libertés instables en élargissant l'observation des honnêtes gens.

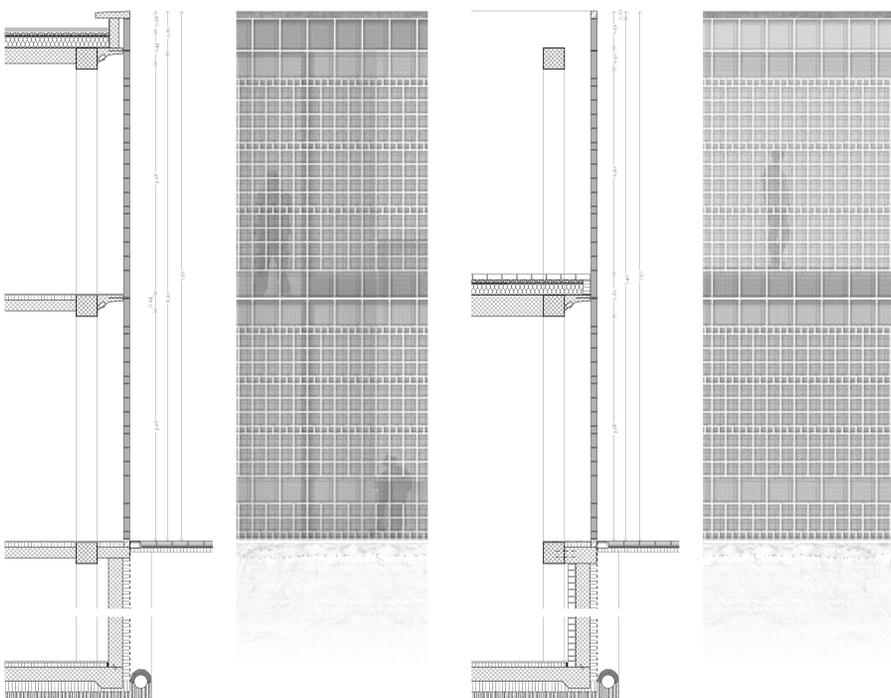
Car c'est finalement en substituant toute quête de droit pour de nouvelles mesures de sécurité que la prison s'est retrouvée en liberté, et que la liberté de nos sociétés s'est cachée en prison.

OBSERVATOIRE PÉNAL



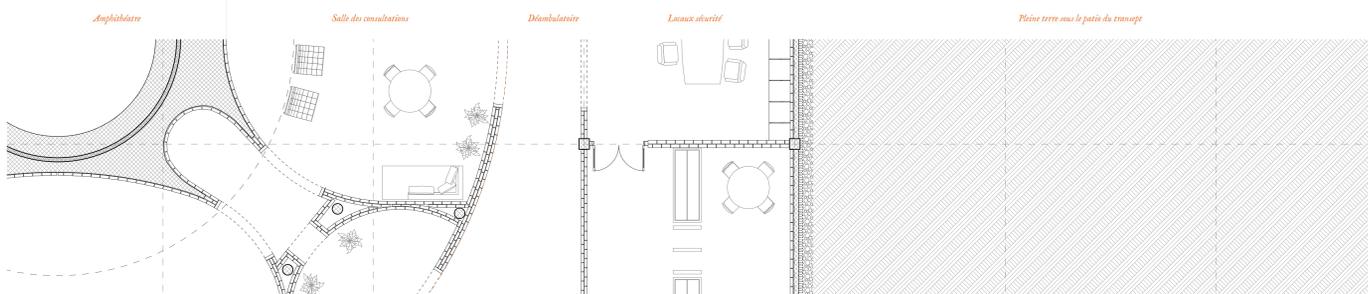
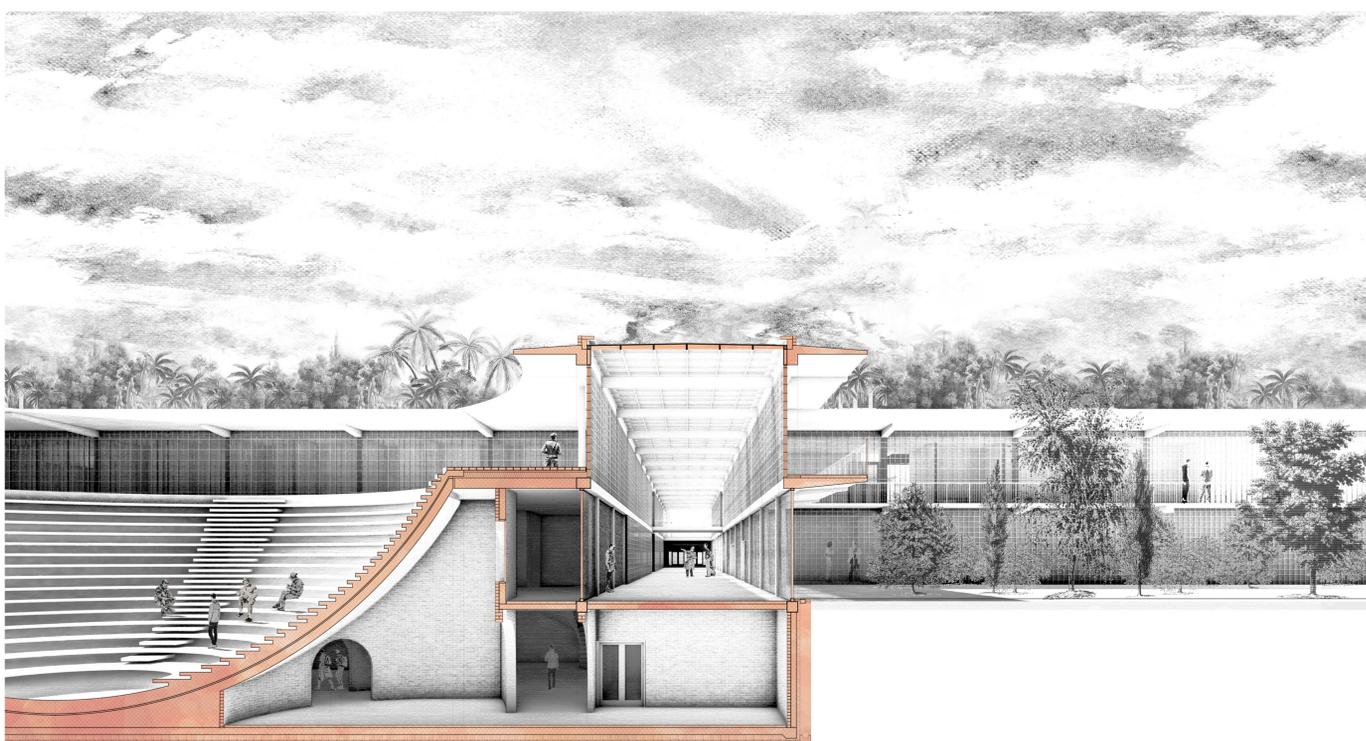
La Seine Musicale de l'Île Seguin
Belvédère de l'Île de la Jatte
Grande Nef de l'Île des Vannes
Mémorial des martyrs de la Déportation
Notre Dame de Paris
La Condière de l'Île Saint Denis
Les Patis de Hautefeuille

1.b. Repérage des proes de la Seine sur le plan territorial. 1.6'600



2.b. Les coupes et extraits de la façade de l'enceinte, des bureaux à l'amphithéâtre. 1.33

2. UN BÂTIMENT PUBLIC



2.a. La nef centrale et son transept en plan et en coupe. 1.66